

DEPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE D'ALLAN

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mars 2026

Nombre de membres afférents : 19

En exercice : 19 Qui ont pris part à la délibération : 19

Date de la Convocation : 16/03/2026

Date d'affichage : 16/03/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laure DUCHAMP, maire.

Présents : Mylène DELORME – Laurent GAUTHIER - David MAGNET -Christophe GRANGER - Jean- Michel GAMORE - Aurélie SYLVESTRE - Daniel PEYROL – Lucie HAOND – Angélique CHARBONNIER - Marylin MOUTET - Joël MALIGNIER – Manon CAIRE – Sébastien MAITRE – Aurélien RIFFARD – Lisa CHANCEL – May ALGOUD – Isabelle PISSEVIN – Nicolas CHABANIS

Excusés :

Aurélie SYLVESTRE a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2026-015 : Désignation de deux représentants appelés au sein d'un comité de territoire du syndicat d'irrigation drômois

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le courriel en date 6 janvier 2026 du Syndicat d'Irrigation Départemental demandant au Conseil Municipal de désigner à nouveau deux délégués suite au renouvellement du conseil municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal A L'UNANIMITE

- Propose la désignation de deux représentants appelés à siéger au sein d'un comité de territoire. Dans un 2ème temps, le comité de territoire élira en son sein ses représentants (et leurs suppléants) au comité syndical du syndicat d'irrigation drômois.
- Les représentants proposés sont Aurélien RIFFARD en qualité de titulaire et May ALGOUD en qualité de suppléant.
- **CHARGE** Madame le maire de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble au moyen de l'application informatique Télérecours accessible par le biais du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département, de sa notification et de sa publication.

POUR : 19

CONTRE : 0

Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le 24/03/2026

ID : 026-212600050-20260320-CM20032026_6-DE



ABSTENTION : 0

Laure DUCHAMP,

Maire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Laure Duchamp', with a long horizontal stroke extending to the right.

Aurélien SYLVESTRE

Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Aurélien Sylvestre', enclosed within a rectangular box.